

Guide de gestion – Programme de supplément au loyer

Chapitre			
Modalités de gestion – Mandataires			
Sujet	Chapitre	Sujet	Page
Transfert électronique de données PSL	F	6	1
Avantages	<p>Depuis avril 2001, les offices d'habitation informatisés peuvent transmettre à la SHQ les données PSL par Internet. Les avantages liés au transfert électronique de données sont nombreux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les données ainsi transmises étant celles saisies dans le système SIGLS de la <i>COGIWEB</i>, cela minimise le risque d'erreurs lors de la saisie par la SHQ. De même, ces données ne laissent pas place à l'interprétation; (2016-10-01) • la quantité de papier à expédier à la SHQ est grandement diminuée; • les versements de la SHQ à l'organisme sont à jour; • les statistiques que doit produire la SHQ sont à jour; • la transmission des données par l'intermédiaire du serveur sécurisé assure leur confidentialité. 		
Conditions d'inscription	<p>INSCRIPTION DES MANDATAIRES</p> <p>Le mandataire désirant s'inscrire au transfert de données PSL doit répondre à trois conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • il doit alimenter le système SIGLS de la <i>COGIWEB</i>; • <i>il doit avoir accès à Internet;</i> • <i>il doit posséder une adresse courriel.</i> <p>Pour s'inscrire, le mandataire répondant à ces <i>trois</i> conditions s'adresse à son conseiller en gestion.</p>		
Documents transmis au mandataire à l'inscription	<p>La SHQ transmettra alors au mandataire les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le document <i>Guide d'échange d'informations</i>. Il indique la procédure de transmission des fichiers à la SHQ, ainsi que l'accès aux rapports produits par la SHQ à la suite du traitement de ces fichiers. • les listes donnant les informations sur les unités de supplément au loyer gérées par le mandataire. <p><i>L'identifiant et le mot de passe pour accéder à l'Espace partenaires sécurisé de la SHQ sont les mêmes que ceux que le mandataire possède déjà pour le projet HLM.</i></p> <p><i>De plus, le mandataire devra s'informer auprès de la COGIWEB de la procédure à suivre pour le transfert avec le système SIGLS. (2016-10-01)</i></p>		

Chapitre																							
Modalités de gestion – Mandataires																							
Sujet	Chapitre	Sujet	Page																				
Transfert électronique de données PSL	F	6	2																				
<p>FICHIERS DISPONIBLES</p> <p>Il existe deux types de fichiers pouvant être transmis à la SHQ :</p> <p>1. PSLUT0109 – Enregistrer massivement les évènements d'un organisme (Fichier PSL pour transfert à la SHQ dans SIGLS)</p> <p>Fichiers des baux</p> <p>Ce fichier contient les données relatives aux logements subventionnés, soit les adresses, les nouveaux baux, les renouvellements de baux, les vacances et les unités de logement dont la subvention prend fin. À noter que les réductions de loyer ne sont pas traitées dans ce fichier; elles seront plutôt considérées lors de l'approbation de la partie des états financiers certifiés qui touche le programme Supplément au loyer.</p> <p>Fréquence d'envoi à la SHQ</p> <p><i>La fréquence d'envoi peut être celle des calendriers de transfert présentés ci-dessous en fonction du nombre d'unités gérées. Ces calendriers sont établis en supposant que la majorité de vos baux sont renouvelés en juillet. Si ce n'est pas le cas, veuillez adapter le calendrier afin de nous transmettre le fichier correspondant au mois où les baux sont renouvelés.</i></p> <p>Un fichier produit pour la période du 1^{er} juillet au 31 août doit comprendre toutes les transactions dont la date de début se situe entre le 1^{er} juillet et le 31 août. À titre d'exemple, vous devez vous assurer que les informations concernant les nouvelles unités de logement d'un projet AccèsLogis Québec subventionnées à partir du 1^{er} juillet sont saisies avant de transmettre le fichier couvrant la période du 1^{er} juillet au 31 août.</p> <p>Organismes administrant moins de 100 unités PSL :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Transmettre le fichier du ou des mois de :</th> <th>Au mois de :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Janvier, février, mars, avril, mai et juin</td> <td>Juillet</td> </tr> <tr> <td>Juillet</td> <td>Août</td> </tr> <tr> <td>Octobre, novembre et décembre</td> <td>Janvier</td> </tr> </tbody> </table> <p>Organismes administrant de 100 à 500 unités PSL :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Transmettre le fichier du ou des mois de :</th> <th>Au mois de :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Janvier, février et mars</td> <td>Avril</td> </tr> <tr> <td>Avril, mai et juin</td> <td>Juillet</td> </tr> <tr> <td>Juillet</td> <td>Août</td> </tr> <tr> <td>Août et septembre</td> <td>Octobre</td> </tr> <tr> <td>Octobre, novembre et décembre</td> <td>janvier</td> </tr> </tbody> </table>				Transmettre le fichier du ou des mois de :	Au mois de :	Janvier, février, mars, avril, mai et juin	Juillet	Juillet	Août	Octobre, novembre et décembre	Janvier	Transmettre le fichier du ou des mois de :	Au mois de :	Janvier, février et mars	Avril	Avril, mai et juin	Juillet	Juillet	Août	Août et septembre	Octobre	Octobre, novembre et décembre	janvier
Transmettre le fichier du ou des mois de :	Au mois de :																						
Janvier, février, mars, avril, mai et juin	Juillet																						
Juillet	Août																						
Octobre, novembre et décembre	Janvier																						
Transmettre le fichier du ou des mois de :	Au mois de :																						
Janvier, février et mars	Avril																						
Avril, mai et juin	Juillet																						
Juillet	Août																						
Août et septembre	Octobre																						
Octobre, novembre et décembre	janvier																						

Guide de gestion – Programme de supplément au loyer

Chapitre																													
Modalités de gestion – Mandataires																													
Sujet	Chapitre	Sujet	Page																										
Transfert électronique de données PSL	F	6	3																										
<p><i>Organismes administrant plus de 500 unités PSL :</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Transmettre le fichier du mois de :</th> <th>Au mois de :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Janvier</td> <td>Février</td> </tr> <tr> <td>Février</td> <td>Mars</td> </tr> <tr> <td>Mars</td> <td>Avril</td> </tr> <tr> <td>Avril</td> <td>Mai</td> </tr> <tr> <td>Mai</td> <td>Juin</td> </tr> <tr> <td>Juin</td> <td>Juillet</td> </tr> <tr> <td>Juillet</td> <td>Août</td> </tr> <tr> <td>Août</td> <td>Septembre</td> </tr> <tr> <td>Septembre</td> <td>Octobre</td> </tr> <tr> <td>Octobre</td> <td>Novembre</td> </tr> <tr> <td>Novembre</td> <td>Décembre</td> </tr> <tr> <td>Décembre</td> <td>Janvier</td> </tr> </tbody> </table> <p>(2016-10-01)</p>				Transmettre le fichier du mois de :	Au mois de :	Janvier	Février	Février	Mars	Mars	Avril	Avril	Mai	Mai	Juin	Juin	Juillet	Juillet	Août	Août	Septembre	Septembre	Octobre	Octobre	Novembre	Novembre	Décembre	Décembre	Janvier
Transmettre le fichier du mois de :	Au mois de :																												
Janvier	Février																												
Février	Mars																												
Mars	Avril																												
Avril	Mai																												
Mai	Juin																												
Juin	Juillet																												
Juillet	Août																												
Août	Septembre																												
Septembre	Octobre																												
Octobre	Novembre																												
Novembre	Décembre																												
Décembre	Janvier																												
<p>2. PSLUT0212 – Enregistrer massivement les états financiers (Tableau annuel dans SIGLS)</p> <p>Ce fichier est produit annuellement et contient les subventions versées par le mandataire aux propriétaires, aux coops ainsi qu'aux OSBL pour chacune des unités de supplément au loyer gérées par le mandataire dans le cadre du programme Supplément au loyer.</p> <p>Le mandataire transmet ce fichier au même moment que ses états financiers annuels. Le montant total des subventions inscrit au fichier devrait correspondre à la ligne Versements aux bénéficiaires (compte 67947) de l'État de la variation des contributions du programme Supplément au loyer, que l'on retrouve aux états financiers de l'office.</p> <p>PRODUCTION ET TRANSMISSION</p> <p>Avant de produire et de transmettre un fichier à la SHQ, le mandataire doit d'abord s'assurer que toutes les données pertinentes sont saisies au système SIGLS. Par la suite, toujours dans SIGLS, il produira le fichier en suivant les directives contenues dans le document <i>Fichier de transfert PSL à la SHQ</i> de la COGIWEB. En cas de problèmes, vous pouvez communiquer avec la COGIWEB.</p>																													

Fichier Tableau
annuel

Production

Guide de gestion – Programme de supplément au loyer

Chapitre			
Modalités de gestion – Mandataires			
Sujet	Chapitre	Sujet	Page
Transfert électronique de données PSL	F	6	4
Transmission	<p>Une fois le fichier produit, le mandataire accède à <i>l'Espace partenaires sécurisé de la SHQ</i>. La procédure à suivre lors du premier accès est indiquée dans le document <i>Guide d'échange d'informations</i> produit par la SHQ. Vous devez sélectionner l'onglet Transfert pour effectuer le transfert du fichier. Si des problèmes surviennent à cette étape, vous pouvez communiquer avec votre agent d'analyse à la SHQ. (2016-10-01)</p>		
Traitement	<p>TRAITEMENT DU FICHER PAR LA SHQ</p> <p>À la réception du fichier, la SHQ procède à son traitement. Une fois cela fait, un courriel est transmis au mandataire, l'avisant du résultat. Celui-ci est disponible à la <i>section Transfert de l'Espace partenaires sécurisé de la SHQ</i>. Le fichier peut être traité avec succès, traité avec erreur ou suspendu; dans les deux derniers cas, le mandataire devra produire un nouveau fichier, après correction des erreurs mentionnées dans le rapport ou dans les commentaires transmis par la SHQ. (2016-10-01)</p>		
Rapport transmis par la SHQ	<p>Le rapport est disponible dans <i>la section Suivi</i>. Il est produit pour les fichiers traités avec succès ou avec erreur. Le mandataire doit consulter le rapport, même si le fichier est traité avec succès. En effet, il pourrait contenir des messages d'informations utiles au mandataire. À titre d'exemple, le rapport du fichier traitant les baux contiendra les numéros d'immeubles créés par la SHQ et devant être saisis par le mandataire dans le système SIGLS. (2016-10-01)</p>		